

Le P. Dablon, dans son *Etat présent des missions de la Nouvelle-France, 1675*, parle de cette statue et attribue à sa présence la ferveur de la mission des Agniers. Après avoir raconté les progrès du christianisme parmi les farouches guerriers, il ajoute : " Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de la Très Sainte Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foy. Jepuis dire que depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'Eglise d'Agné a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, avec toute la pompe possible. " ⁽⁴⁾

Le P. Dablon, ou plutôt le P. Bruyas qui tient, ici, la plume, veut-il dire " une image de Notre-Dame de Foy, " ou " une image qu'on lui avait envoyée du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy en Belgique ? " ⁽⁵⁾

Le grand historien catholique américain, John Gilmary Shea, adopte ce dernier sens. En effet, sans autre appui que ce texte, qu'il traduit littéralement, il écrit : " The fervor of those already christian was revived by the reception of a statue of the blessed Virgin received from the Shrine of Notre-Dame de Foy, — la ferveur de ceux qui étaient déjà chrétiens fut ravivée par la réception d'une statue de la Sainte Vierge venue du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy. " ⁽⁶⁾ Si l'on adopte cette traduction, la simple logique exige que ce sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy *sine addito* — sans autre désignation — soit le sanctuaire principal, celui de Belgique. Et, alors, il n'y a pas à s'inquiéter du sort de notre statue. Mais la traduction de Gilmary Shea n'est pas certaine et, dans l'édition Burrows, on adopte un autre sens : ⁽⁷⁾ . . . " The Most Blessed Virgin, a miraculous image of whom, as our Lady of Foye, has been sent us — . . . la Bienheureuse Vierge Marie dont une miraculeuse image, sous le titre de Notre-Dame de Foye, nous a été envoyée. "

(4) Edit. Burrows, vol. LIX. p. 238.

(5) La phrase est fort ambiguë. Si les règles du trait-d'union avaient été alors ce qu'elles sont maintenant, il n'y aurait pas eu d'ambiguïté. Pour une statue de Sainte Vierge sous ce titre, on aurait écrit : *Notre-Dame de Foy*, et, pour le lieu d'où elle venait : *Notre-Dame-de-Foy*.

(6) *The Catholic church in colonial days*, 1886, p. 298.

(7) *Etat des missions, Relation de 1675*. Vol. LIX, p. 239. Voir aussi p. 19.